

Envoyé en préfecture le 17/03/2015

Reçu en préfecture le 17/03/2015

Affiché le **18 MARS 2015**

Département de la Vendée
Arrondissement de La Roche sur Yon
COMMUNE DE MORTAGNE SUR SEVRE

Del 15 UR 030

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 MARS 2015

**Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 26 - Conseillers votants : 28
Convocation du 5 mars 2015**

L'an deux mille quinze, le douze du mois de mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Etaient présents : Alain BROCHOIRE, Dominique RIPAUD, Christine PAGEARD, Evelyne ANNEREAU, Philippe MASSÉ, Laurence ROMPION, Damien ROY, Laurent GRIMAUULT, Véronique GIRARDEAU, Yann POUVREAU, Sandrine BARON, Arnaud BILLARD, Claude MEL, Henia ERNOUL, Olivier SOURICE, Bénédicte BOSSARD, Dominique COUSSEAU, Sophie JAUD, Vincent BÉNÉTEAU, Amandine BRIAULT, Patrice COIRIER, Joël VOYAU, Claude GIRARDEAU, Véronique ROUGEON, Kévin GIRARDEAU, Martine CATTEAU.

Excusés : Françoise RETAILLEAU qui a donné procuration à Laurence ROMPION, Aurélien MOUILLÉ, Michel COGE qui a donné procuration à Kévin GIRARDEAU.

Secrétaire de Séance : Henia ERNOUL

OBJET : DENOMINATION DE LA RESIDENCE SEVRE LOIRE HABITAT

Dans le cadre de la construction des logements construits par Sèvre Loire Habitat situés avenue du Chaintreau, sur l'ancien site de la gendarmerie, il convient de dénommer cette résidence, l'allée desservant les logements sociaux et communaux et de procéder à leur numérotation.

Le bureau municipal réuni le 10 février a proposé de retenir les dénominations suivantes : Résidence et Allée du Parc.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

sur proposition de la commission cadre de vie – développement urbain réunie le 24 février 2015 ;

✚ **DECIDE** de retenir les dénominations suivantes : Résidence du Parc et Allée du Parc et de procéder à la numérotation correspondante ;

✚ **DONNE** à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Alain BROCHOIRE

